



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE ORIENTALE
GOUVERNEMENT PROVINCIAL



APPEL A CANDIDATURE INTERNE¹ ET EXTERNE²

Les Ministres Provinciaux ayant la Fonction Publique et les Finances dans leurs attributions portent à la connaissance du Public qu'ils procèdent au d'un **CHEF DE DIVISION D'ETUDES ET CONTENTIEUX**, à la Direction Générale des Recettes de la Province Orientale conformément aux dispositions de l'article 10 de l'Edit N°014/0004 du 25/09/2014 portant Statut du Personnel de Carrière de la Fonction Publique Provinciale et Locale de la Province Orientale et de l'article 7.2 de l'Arrêté Provincial N°01/JBS/O112/CAB/PROGOU/P.O/2013 du 21 décembre 2013 portant création, organisation et fonctionnement de la DGRPO.

1. DESCRIPTION DE POSTE DU CHEF DE DIVISION D'ETUDES ET CONTENTIEUX

Sous la supervision du Directeur d'Etudes et Contentieux, le chef de Division aura comme tâches principales de :

- instruire les dossiers contentieux soumis au Directeur ou constatés par ce dernier ;
- mener les études sur les contentieux fiscaux et non fiscaux ;
- mener les études et recherches-actions sur la mobilisation des recettes en Province Orientale ;
- élaborer les avant-projets des textes en matières fiscales et non fiscales relevant de la Province ;
- assurer la communication et la vulgarisation de la législation fiscale ;
- participer aux travaux de la réforme et du développement dans le domaine des finances publiques et de l'économie ;
- superviser les procédures contentieuses sur les paiements des dettes envers la Province dont les projets des décisions sont soumis à la signature du Directeur Général ou de son délégué ;
- participer aux travaux d'élaboration de la reddition des comptes, du rapport du premier semestre de l'exercice en cours et de l'avant-projet de prévisions budgétaires des recettes ;
- centraliser les rapports d'activités de l'ensemble de la DGRPO.

2. PROFIL DU CANDIDAT

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au plus 55 ans ;
- jouir de la plénitude de ses droits civiques et politiques ;
- être titulaire d'un diplôme Licence en Sciences Economiques ou en Droit obtenu dans une institution Universitaire ou une institution d'Enseignement Supérieur et Universitaire agréée par l'Etat congolais ;
- avoir de bonnes aptitudes en recherche-action et en rédaction des rapports techniques ;
- avoir des aptitudes à travailler dans un environnement multiculturel et sous pression ;
- être de bonne moralité attestée par le certificat de bonne conduite, vie et mœurs ;
- jouir d'une santé attestée par l'attestation d'aptitude physique délivrée par un médecin du gouvernement ;

¹ Ouvert aux cadres et agents de la DGRPO

² Ouvert aux candidats externes à la DGRPO

- n'avoir pas été retraité des services ou organismes publics ou privés ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine de contentieux, d'études et de recherche ;
- avoir exercé une fonction de commandement au sein d'un service ou organisme ou avoir occupé un poste équivalent ;
- avoir réussi au concours ;
- accomplir avec succès le stage probatoire de trois mois à la tête de la division.

3. AUTRES ATOUTS RECOMMANDES

- La connaissance parfaite de l'outil informatique (Excel, Access et autres Logiciels de gestion) ;
- La maîtrise de l'anglais.

4. LIEU D'AFFECTATION

- Administration Provinciale de la DGRPO à Kisangani

5. LIEU ET DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

- Les candidatures sont à déposer sous pli-fermé au Cabinet du Ministre Provincial des Finances, Economie, Industrie, Commerce et Entrepreneuriat sis au N°15, avenue du 30 Octobre, Commune Makiso/Kisangani ou par voie électronique à l'adresse suivante : min.ecofin@orientale.cd
- Les éléments du dossier comprennent :
 - un extrait de casier judiciaire,
 - un curriculum vitae actualisé,
 - un diplôme de licence ou l'équivalent,
 - un extrait d'acte de naissance,
 - un certificat d'aptitude physique,
 - un certificat de bonne vie et mœurs,
 - une lettre de motivation
- Date limite de dépôt est fixée au 30 novembre 2014

Fait à Kisangani

30 OCT 2014

François-Barthelemy MAYONGA BARE KANOMBE

Ministre Provincial de la Fonction Publique,
Travail et Prévoyance Sociale, Mobilité et
Voies de Communication.



Alphonse UKECI MUSWA RUNDI

Ministre Provincial des Finances,
Economie, Industrie, Commerce et
Entrepreneuriat

